

202

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE

DE FRANCE

TROISIÈME SÉRIE — TOME TROISIÈME

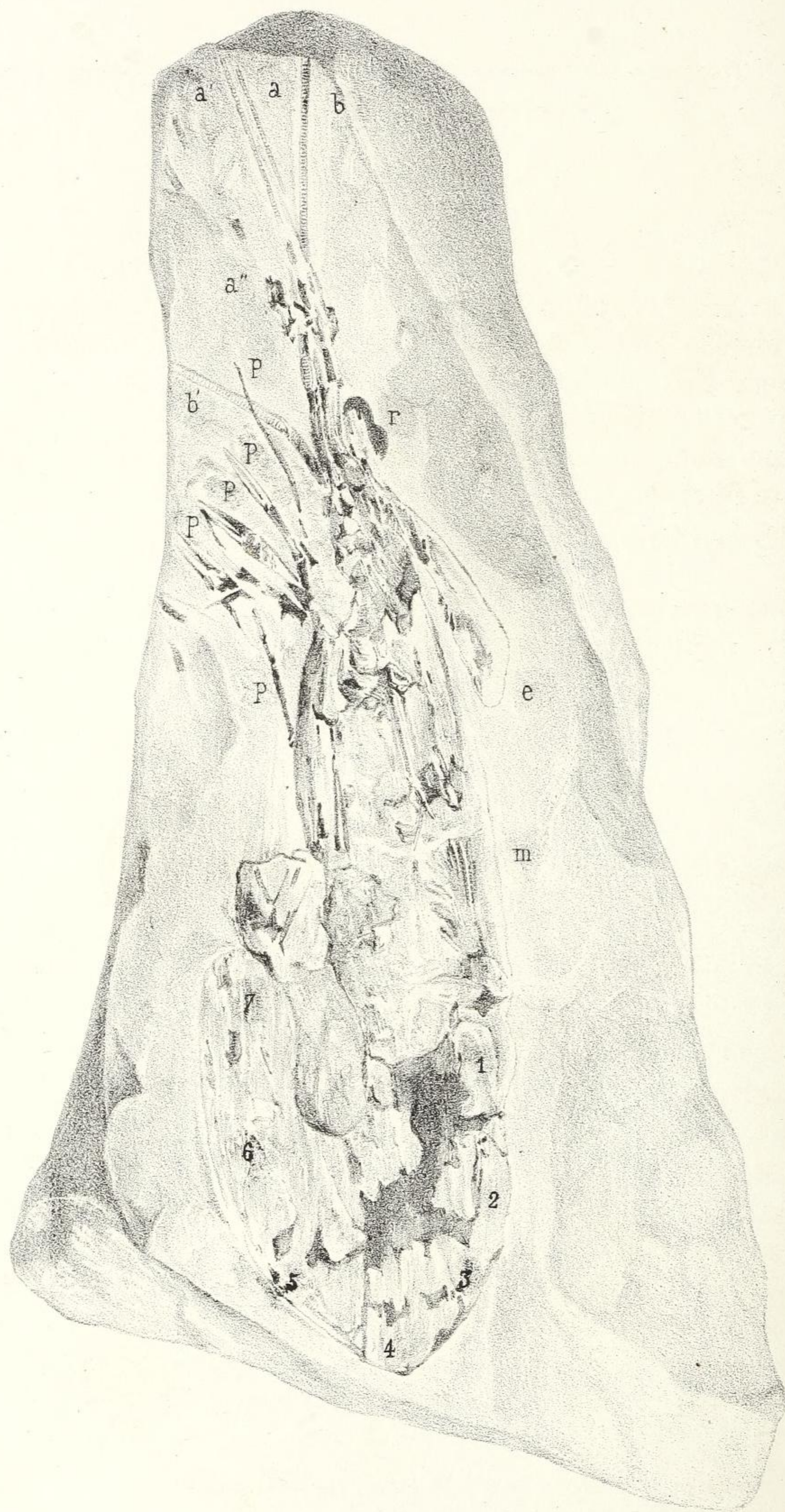
1874 à 1875

PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

Rue des Grands-Augustins, 7

1875



Arnoul lith.

Imp. Becquet, Paris.

Penæus libaniensis, P. Brocchi.

Note sur une nouvelle espèce de Crustacé fossile
(Penæus Libanensis),

par M. P. Brocchi.

Pl. XXI.

Le genre Pénée, qui compte d'assez nombreux représentants dans les mers actuelles, renferme aussi plusieurs espèces fossiles.

Neuf d'entre elles ont été décrites par de Münster, qui avait créé pour elles un genre spécial, le genre *Antrimpos* (1); mais Oppel, avec raison selon moi, a supprimé cette coupe générique et rapporté au genre Pénée les espèces de de Münster.

Ces espèces sont :

Penæus speciosus,
 — *angustus*,
 — *trifidus*,
 — *bidens*,
 — *decemdens*,

Penæus tridens,
 — *dubius*,
 — *monodon*,
 — *sexidens*.

A ces neuf espèces, Oppel a ajouté :

Penæus Mayeri,
 — *intermedius*,

Penæus latipes,

qui proviennent, comme les premières, des calcaires lithographiques de la Bavière, et

Penæus liasicus,

qui a été trouvé dans la zone à *Ammonites planorbis* (2).

Je viens faire connaître une nouvelle espèce, qui a été découverte par M. Fille dans la célèbre couche à Poissons de Sahel-Alma (Mont-Liban), couche que l'on regarde généralement comme appartenant au terrain crétacé supérieur.

L'échantillon recueilli par M. Fille est fortement aplati; cependant un assez grand nombre de ses parties sont bien reconnaissables. Sa forme générale, celle de la carapace, la disposition de ses pattes le font rentrer dans le genre Pénée; mais il se distingue de toutes les

(1) *Beiträge zur Petrefacten*, t. II, p. 49, pl. XVII-XIX.

(2) *Palæontologische Mittheilungen*, p. 91.

espèces fossiles connues par la longueur des filets des antennes internes.

On sait que M. H. Milne-Edwards a divisé les Pénées en deux groupes (1) :

1^{er} groupe : espèces ayant les antennes internes terminées par des filets très-courts ;

2^e groupe : espèces ayant les antennes internes terminées par des filets plus longs que la carapace.

Toutes les espèces fossiles décrites jusqu'à ce jour appartiennent au premier groupe, tandis que l'exemplaire rapporté du Liban doit être rangé dans le deuxième. Cette circonstance autorise donc la création d'une nouvelle espèce, que je propose de nommer *Penæus Libanensis*.

Ce Crustacé est de grande taille : il mesure 15 centimètres environ de l'extrémité antérieure du rostre à l'extrémité postérieure de la nageoire caudale.

Les pattes se distinguent assez facilement. Elles sont terminées par des pinces didactyles, *p*, *p*. Celles de la troisième et de la quatrième paires sont plus volumineuses que les autres. C'est un caractère que l'on retrouve chez le *P. antennatus*, Risso (*Aristæus antennatus*, Duvernoy), espèce dont semble se rapprocher beaucoup le fossile que j'étudie ici.

En *a* et *a'* se voit une des antennes internes avec son double filet ; en *a''* se montre un débris qui me paraît être la base de l'autre antenne interne.

En *b* et *b'* on aperçoit les antennes externes. La partie *e* me semble être l'écaille d'une des antennes externes rejetée en haut par suite de l'écrasement subi par l'animal.

Quant à la pièce désignée par la lettre *r*, je suis porté à y voir l'extrémité du rostre.

La carapace, *m*, est allongée ; l'abdomen compte sept anneaux, 1 à 7, comme à l'ordinaire.

En résumé, le *Penæus Libanensis* se distingue surtout des espèces décrites jusqu'ici par la longueur de ses antennes internes.

(1) *Hist. nat. des Crustacés*, t. II, p. 413.